

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES DIVERS SERVICES DE L'ECRIVAIN PUBLIC

La société L'écrivain Public (EURL) éditrice du mensuel L'écrivain Public et du site internet [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) fournit aux internautes inscrits ou non la possibilité de :

- lire des articles et consulter un journal virtuel
- d'acheter des espaces publicitaires
- de commander des publi-reportages
- de souscrire aux divers abonnements
- d'acheter des portraits, des caricatures
- d'acheter des packs CV, des annonces d'emploi, de formation, de stages...
- de déposer un curriculum vitae et de le faire transmettre à des éventuels recruteurs
- de poser des questions
- de demander à ce qu'un article soit rédigé sur une personne qui par son parcours, son histoire personnelle se démarque de l'ordinaire
- de déposer des idées dans diverses rubriques et de consulter les idées exposées
- de consulter des offres d'emploi, formation et/ou d'annonces diverses
- d'acheter des produits et/ou des services divers et variés
- de télécharger des vidéos, sons et autres fichiers PDF sans limite de format, fichier ou tout autre support
- d'utiliser tous services mis en place par les soins de L'écrivain Public et cela sans liste limitative.

Ces services qui sont amenés à évoluer dans le temps sont appelés "services" par les présentes conditions générales d'utilisation. Ces derniers sont tous intégralement soumis aux présentes conditions générales d'utilisation auxquelles s'ajouteront si besoin est les conditions particulières applicables à l'un ou l'autre des services. Pour les besoins des présentes conditions générales d'utilisation, l'internaute (inscrit ou non) qui effectue l'un des actes détaillés au paragraphe "contenus" des présentes est appelé « l'internaute (inscrit ou non) ».

### Acceptation des conditions générales d'utilisation

L'utilisation d'un ou plusieurs services mis à sa disposition sur le site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) vaut acceptation de l'intégralité des présentes conditions générales d'utilisation.

Chaque internaute (inscrit ou non) est informé de la faculté pour L'écrivain Public de les modifier totalement ou partiellement à tout moment sans préavis et sans information ni préalable ni postérieure et que les modifications en cause entreront en vigueur à leur date de publication sur le site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) aux conditions de publication des conditions générales d'utilisation modifiées.

En conséquence, tous les services visés par les précédentes conditions générales d'utilisation seront immédiatement soumis aux dites modifications dès cette date.

Les modifications des conditions générales d'utilisation sont réputées acceptées dans les mêmes conditions que les conditions générales d'utilisation modifiées.

### Droits et obligations des internautes (inscrits ou non)

#### Utilisation

Les internautes (inscrits ou non) doivent pour utiliser les services, c'est-à-dire notamment lors de la rédaction d'une question ou d'une demande d'article transmettre en ligne à L'écrivain Public à l'emplacement réservé à cet effet les coordonnées personnelles qui lui sont demandées si besoin et s'engage à ce que celles-ci soient exactes, correctes et complètes et s'engage également à transmettre à L'écrivain Public les éventuelles mises à jour de ces coordonnées.

Si L'écrivain Public estime que tout ou partie des informations qui lui sont communiquées par un internaute (inscrit ou non) sont erronées, imprécises, non actualisées ou incomplètes, L'écrivain Public pourra de sa seule initiative, sans préavis et sans information préalable de l'internaute (inscrit ou non) concerné, supprimer ou rendre l'accès impossible à tout ou partie de ses contenus.

En aucun cas, l'internaute (inscrit ou non) ne pourra engager la responsabilité de L'écrivain Public de ce fait. L'écrivain Public réserve expressément l'utilisation des services proposés aux internautes (inscrits ou non) âgés au moins de dix-huit ans.

#### Confidentialité

Tout internaute (inscrit ou non) s'engage à conserver strictement confidentiels tous les mots de passe et identifiants qui lui sont attribués par L'écrivain Public dans le cadre de l'utilisation des divers services.

Il s'engage notamment à ne transmettre à aucun tiers quel qu'il soit, y compris appartenant à son cercle de famille, aucun de ses mots de passe et identifiants et accepte, par ailleurs, de supporter toute la responsabilité qui découlerait de l'utilisation de ces mots de passe et identifiants dans des conditions identiques à celles qui prévaudraient si cette utilisation était de son fait. L'internaute (inscrit ou non) est, en outre, informé qu'il a la possibilité de modifier ses identifiants et mots de passe à tout moment sur le site L'écrivain Public.

#### Information

Tout internaute (inscrit ou non) informera sans délai L'écrivain Public de tout fait ou comportement qui lui paraîtrait de nature à entraîner la suspension, la perturbation ou l'interruption totale ou partielle et quelle qu'en soit la durée des services ou encore de toute notification qui lui serait adressée par tout tiers contestant la conformité d'un contenu.

#### Garanties

L'internaute (inscrit ou non) garantit L'écrivain Public contre tout recours y compris d'un autre internaute (inscrit ou non), pour tout contenu qui lui serait imputable conformément aux présentes conditions générales d'utilisation et s'engage à ce titre notamment à supporter la charge de toutes les condamnations qui seraient le cas échéant prononcées à l'encontre de L'écrivain Public ainsi que de tous les frais que celui-ci serait amené à exposer pour faire valoir sa défense.

#### Contenus

Toute information, texte, image, animée ou non, donnée, son, fichier multimédia, structure de page, code, fonction, élément de navigation, hyperlien, nom de domaine ou toute autre contribution telle que notamment l'offre de vente ou de location de tout objet, bien ou service est appelée ensemble ou séparément "contenu".

L'internaute (inscrit ou non) inscrit qui transmet, diffuse, publie, édite, met à disposition, partage ou tout autrement divulgue quelque contenu que ce soit et quelles qu'en soit les modalités, grâce ou par l'intermédiaire des services garantit qu'il est en droit de le faire et que contenus ne sont pas de nature, notamment, à violer le droit à l'image ou à la vie privée des personnes tels que visés à l'article 9 du Code civil, violer ou méconnaître les droits de propriété intellectuelle, et/ou industrielle de quelque tiers que ce soit, ne sont pas susceptibles de constituer l'une des infractions prévues et réprimées par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, ou ne sont pas susceptible de constituer une atteinte à la présomption d'innocence visée à l'article 9-1 du Code civil.

L'internaute (inscrit ou non) s'interdit, en outre, de diffuser, publier, éditer, mettre à disposition, partager ou tout autrement divulguer tout contenu qui serait de nature à constituer les infractions prévues et réprimées aux articles 225-4-1 et suivants du Code pénal, visant notamment la traite des êtres humains mineurs ou majeurs, le proxénétisme et les infractions assimilées et le recours à la prostitution de mineurs. L'internaute (inscrit ou non) s'interdit également de fixer,

d'enregistrer ou de transmettre en vue de sa diffusion l'image ou la représentation à caractère pornographique d'un mineur, ou de la rendre disponible et la partager par quelque moyen que ce soit.

Plus largement, l'internaute (inscrit ou non) s'interdit tous les actes ci-dessus, qualifiés encore d'actes d'utilisation par les présentes, se rapportant à des contenus de nature pornographique ou indécente dans tous les cas où des mineurs sont susceptibles d'y avoir accès.

Par ailleurs, l'internaute (inscrit ou non) s'interdit tous les actes visés ci-dessus se rapportant à un contenu susceptible de constituer une publicité directe ou indirecte en faveur du tabac, de l'alcool ou de toute substance dont l'usage ou la commercialisation sont limités et/ou interdits en France.

Il est souligné que l'ensemble des limitations figurant ci-dessus sont applicables quel que soit le service en cause, et quels que soient les destinataires, volontaires ou non, de ces contenus et quel que soit leur nombre et leur qualité.

Par ailleurs, en utilisant l'un ou l'autre des services objet des présentes conditions générales d'utilisation, l'internaute (inscrit ou non) est présumé avoir accepté que tout contenu dont il est à l'origine soit reproduit par L'écrivain Public, tout autre internaute (inscrit ou non) accédant au site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) sans limitation de durée et aux seuls fins de création, de gestion et d'administration des divers services par L'écrivain Public ou d'utilisation d'un ou plusieurs services ou de simples consultations du site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr).

### **Propriétés de L'écrivain Public**

Le site internet [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr), la marque et le logo L'écrivain Public, la charte graphique du site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr), les divers services visés par les présentes conditions générales sont la propriété exclusive de L'écrivain Public qui détient tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle applicables. Tous les procédés techniques et autres constituent la seule et unique propriété de L'écrivain Public et l'internaute (inscrit ou non) ou non s'engage à respecter pleinement l'intégralité des droits de ceux-ci.

A ce titre, il reconnaît qu'il n'est cessionnaire d'aucun autre droit que celui d'utiliser les moyens notamment techniques mis à sa disposition par L'écrivain Public pour utiliser un plusieurs des services.

L'internaute (inscrit ou non) ou non s'interdit d'utiliser toute identité fausse, fantaisiste ou appartenant à un tiers lors de l'utilisation des divers services. Tout internaute (inscrit ou non) s'engage à n'effectuer aucun acte quel qu'il soit d'utilisation des services de nature à limiter, interdire ou perturber de quelque façon que ce soit, et même temporairement l'utilisation normale par les autres internautes (inscrits ou non) des services et par les autres internautes (inscrits ou non) la consultation du site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) sont visés par les dispositions qui précèdent tous les virus, vers ou chevaux de Troie, mais également tout acte quel qu'il soit de nature à bloquer partiellement ou totalement tout ou partie du fonctionnement des divers services et du site internet ou dégrader de quelque façon que ce soit tout contenu de tout autre internaute (inscrit ou non) quel qu'il soit.

Tout internaute (inscrit ou non) s'interdit également d'envoyer tout "spam", tout courrier électronique en chaîne ou de type "boule de neige". Il s'interdit aussi de manipuler les identifiants et les mots de passe dans le but de dissimuler l'origine réelle de tout contenu.

Tout internaute (inscrit ou non) s'interdit également de collecter, d'exploiter ou d'extraire tout contenu en vue de constituer une base de données ou un service identique similaire ou même seulement concurrent des services.

Tout internaute (inscrit ou non) est en effet informé que le site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) et chacun des services ainsi que l'ensemble formé par tous les services proposés constituent une base de données au sens de l'article L.112-3 du Code de la propriété intellectuelle protégée à ce titre selon les dispositions dudit code.

L'internaute (inscrit ou non) s'interdit également d'accéder de quelque façon que ce soit sans autorisation au contenu d'un autre internaute (inscrit ou non), et à le modifier de quelque façon que ce soit ou à le commenter lorsque le commentaire n'est pas permis par le service en cause.

Tout internaute (inscrit ou non) veille également à se comporter à l'occasion de l'utilisation des services de façon à ne jamais porter atteinte à l'image ou à la réputation de [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr).

### **Droits et obligations de L'écrivain Public**

L'écrivain Public s'engage à respecter toutes les dispositions qui lui sont applicables découlant de la loi du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés, modifiées par la loi du 6 août 2004. Chaque internaute (inscrit ou non) est informé de ses droits à ce titre par des mentions spéciales figurant sur la ou les pages du site internet [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr).

Par ailleurs, chaque internaute (inscrit ou non) est informé que l'article 6 de la loi du 21 juin 2004 peut contraindre L'écrivain Public à transmettre toutes les informations en sa possession concernant l'identité de tout internaute (inscrit ou non).

L'écrivain Public est en droit de, et n'engagera pas sa responsabilité à ce titre, modifier ou interrompre tout ou partie des services ou de l'ensemble de ceux-ci, limiter la faculté pour un des internautes (inscrit ou non) de créer ou de participer à un ou plusieurs services de façon à éviter tout usage abusif desdits services, de supprimer tout ou partie d'un contenu quelconque à la suite d'une demande fondée sur l'article 6 de la loi du 21 juin 2004, ou de rendre l'accès impossible à ce contenu, quelque soit le bien fondé de la demande et même en cas de contestation de l'internaute (inscrit ou non) - et même si cette suppression ou cette impossibilité d'accès empêche également l'internaute (inscrit ou non) d'accéder à ses propres contenus, temporairement ou définitivement.

L'écrivain Public est également en droit s'il le souhaite, spontanément et sans demande préalable d'un tiers, de supprimer ou rendre l'accès impossible à tout ou partie d'un contenu sans préavis ni information préalable de l'internaute (inscrit ou non). L'internaute (inscrit ou non) s'interdit alors de se retourner à l'encontre de L'écrivain Public quelles qu'en soient les conséquences et de lui présenter quelle que réclamation que ce soit. L'internaute (inscrit ou non) est informé que les prestations de L'écrivain Public au titre des présentes consistent seulement à fournir la possibilité à tout internaute (inscrit ou non) de participer ou de créer un ou plusieurs services mais sans être jamais responsable de tout ou partie du Contenu ni susceptible de voir sa responsabilité engagée à ce titre, à l'égard de tout tiers et/ou de tout internaute (inscrit ou non).

L'écrivain Public n'engage pas sa responsabilité et ne subira aucune conséquence du fait de la publication, diffusion, divulgation ou tout autre événement élargissant le cercle des destinataires ou de l'audience d'un contenu que l'internaute (inscrit ou non) aurait voulu limiter, même si cet élargissement ou cette divulgation procède d'une erreur ou d'une faute de sa part.

L'écrivain Public n'engage pas sa responsabilité et ne pourra subir aucune conséquence du fait du fonctionnement éventuellement dégradé ou défectueux des services ou des moyens techniques mis en oeuvre, de l'indisponibilité totale ou partielle, quelle que soit sa durée, de tout ou partie des services ou de l'accès au site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) ni en cas de modification, dégradation, altération ou perte de tout ou partie d'un contenu quelconque.

L'internaute (inscrit ou non) reconnaît et accepte que L'écrivain Public n'assume et ne supporte aucune responsabilité du fait des contenus et s'engage à garantir L'écrivain Public dans les conditions détaillées à l'article "Droits et obligations des internautes (inscrit ou non) " des présentes conditions générales d'utilisation.

Les services sont fournis par L'écrivain Public sans aucune garantie de durée et L'écrivain Public se réserve expressément le droit de ne plus offrir un ou plusieurs des services et même sans préavis et sans motif. L'écrivain Public ne fournit aucune garantie aux internautes (inscrits ou non) sur l'exactitude ou la fiabilité des contenus et ne prend aucun engagement de fournir les divers services de façon ininterrompue, rapide, sécurisée ou pleinement compatibles avec les matériels et logiciels de l'internaute (inscrit ou non).

L'écrivain Public ne fournit aux internautes (inscrits ou non) aucun service, conseil ou support notamment technique dans l'utilisation de l'un quelconque des services qui sont fournis "tels quels" et sans aucun autre engagement de L'écrivain Public que ceux expressément prévus par les présentes.

Par ailleurs, les internautes (inscrits ou non) sont informés et acceptent que L'écrivain Public ait la faculté de mettre en place où il le souhaite et quand il le souhaite tout type de publicité commerciale conforme à la réglementation applicable sur l'un ou l'autre des services sans que cette mise en place ne puisse entraîner quelle que réclamation que ce soit de la part d'un internaute (inscrit ou non).

#### **Modifications des conditions générales**

L'écrivain Public se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

#### **Application des Conditions Générales de Vente**

Les présentes conditions générales régissent au jour de leur diffusion les relations entre L'écrivain Public et ses internautes (inscrits ou non), ses clients et ses lecteurs et sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec A.R. dans les 8 jours suivant un quelconque achat. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Valenciennes qui appliquera la loi française sera seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à l'utilisation de tous supports, produits, services et prestations mises en place à la fois sur le site internet et sur le support papier.

En cas de remise de créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée le débiteur s'engage à payer au titre de clause pénale et conformément aux dispositions de l'article 12226 du Code Civil, une majoration de 15 % sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Valenciennes.

21/08/2009

L'écrivain Public

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES ANNONCES PUBLICITAIRES

### Conditions de souscription

Le service de dépôt et de diffusion d'annonces et de publicités en ligne sur L'écrivain Public est ouvert aux particuliers et aux professionnels. Pour être annonceur, vous déclarez être une personne physique majeure ou morale et être capable de souscrire des contrats en droit français. Vous déclarez souhaiter diffuser une annonce pour vos besoins en matière de recrutement, de recherche d'emploi et/ou de formation, de communication, de publicités et/ou des questions, trucs et astuces, conseils et autres figurant dans le site internet ou dans le journal-papier.

Nous invitons les professionnels à nous contacter au 09 72 12 40 69 (+ surcoût éventuel de votre opérateur) pour connaître les conditions de diffusion d'annonces.

Le seul fait de passer commande sur le site L'écrivain Public implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

### Responsabilités

L'écrivain Public s'engage à tout mettre en oeuvre afin d'assurer la mise en ligne des annonces et des publicités à la date et pour la période de parution choisies lors d'une commande en ligne, dans la mesure où l'annonce respecte l'intégralité des conditions énoncées.

L'écrivain Public se réserve le droit d'interrompre l'accès au site pour procéder à des opérations de maintenance et/ou de test. L'écrivain Public s'efforcera de réaliser ces opérations pour les durées les plus courtes possibles et en dehors des heures de forte utilisation. La responsabilité de L'écrivain Public ne pourra en aucun cas être recherchée de ce fait.

Si la responsabilité de L'écrivain Public devait être retenue dans l'exécution de ses prestations, l'annonceur ne pourrait prétendre au maximum, à titre d'indemnité, qu'au montant réglé pour la diffusion de l'annonce.

#### Responsabilité de l'annonceur

L'accès à l'espace "Mon Compte" sur le site se fait par un identifiant et un mot de passe strictement personnels. En conséquence, l'annonceur et de manière générale l'internaute s'engage à les conserver de manière confidentielle, et à endosser seul toutes les responsabilités civiles et pénales, et toutes les conséquences, notamment financières, qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers. L'écrivain Public se réserve le droit de suspendre l'accès au service "Mon Compte" pour quelque raison que ce soit.

Compte tenu des modalités de diffusion de l'annonce, l'annonceur et de manière générale l'internaute reconnaît ne pas pouvoir exercer de droit de rétractation en application de l'article L 121-20-2 du Code de la Consommation.

#### Durée de diffusion

### Offres commerciales

Diffusion d'une annonce publicitaire sur divers supports de L'écrivain Public et/ou sur le site [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr).

L'annonce ou la publicité internet paraît durant un délai fixé dans le détail des offres sur [www.lecrivain-public.fr](http://www.lecrivain-public.fr) et/ou sur les divers supports de L'écrivain Public.

L'annonce ou la publicité paraît un mois sur le journal-papier.

L'écrivain Public se réserve le droit de modifier les durées de parution.

Les tarifs dépendent du format, du choix du support, de la durée de diffusion.

### Offres promotionnelles

Les offres promotionnelles proposées dans les supports de L'écrivain Public sont applicables selon le support touché par ces offres :

- support papier,
- support internet.

### Délais de parution

Sur le site exclusivement

- L'insertion d'une publicité se fait via un achat en ligne : l'annonceur est seul responsable de l'insertion de ses fichiers publicitaires dans le délai imparti à la diffusion de son annonce ou publicité présentée dans l'offre
- L'insertion se fait par l'équipe de L'écrivain Public : mise en ligne sous un délai maximum de 72 heures (hors week-end et jours fériés)

Dans la presse

La diffusion d'une annonce ou d'une publicité sur les supports-papier de L'écrivain Public se fait pour le mois de parution choisi par l'annonceur sous réserve du respect des délais de bouclage et de la bonne réception des fichiers ou éléments nécessaires à la mise en place de la commande.

### Contenu de l'annonce

Les règles de saisie demandées doivent être respectées aux bonnes fins d'utilisation du site. Elles ont pour but de faciliter la recherche et la lecture pour une présentation claire et constante des annonces et des publicités. A défaut, toute annonce pourrait ne pas être validée ni même diffusée.

Une adresse url peut figurer dans la publicité ou le texte de l'annonce.

L'écrivain Public se réserve la possibilité de refuser des fichiers publicitaires ou photos non conformes au poids idéal de transmission de données ou aux dimensions impropres à une bonne lisibilité de la publicité et/ou de l'annonce.

L'écrivain Public est en droit de ne pas diffuser une annonce qui serait contraire à ses intérêts matériels ou moraux ou qui serait contraire à la réglementation en vigueur (publicité mensongère, message contraire à la décence, propriété intellectuelle...).

En tout état de cause, l'annonceur assume l'entière responsabilité du contenu des publicités et des annonces qu'il demande à faire diffuser dans les supports de L'écrivain Public .

### Dispositions spéciales pour l'éditeur

L'éditeur peut être amené à remplacer, sans avoir à justifier, certains termes de votre annonce par des abréviations couramment admises et utilisées dans les journaux du réseau L'écrivain Public, sans modification du sens de votre annonce.

Pour des raisons de contrôle, L'écrivain Public n'accepte que la saisie d'annonces dans les domaines suivants :

- Offre d'emploi
- Offre de formation, de stage...
- Demande d'emploi
- Demande de formation, de stage...

La saisie sur son site d'annonces à caractère sexuel, pornographique ou qui portent atteinte à la morale, aux mœurs ou qui sont discriminatoires, humiliantes, diffamatoires sans que la liste en soit exhaustive seront supprimées sans qu'aucun dédommagement puisse être réclamé par l'annonceur qui, de ce fait, aura volontairement ou non été à l'encontre des conditions d'utilisation exprimées dans les divers documents du site internet et/ou des supports papier.

## **Règlement**

### **Paiement**

Le règlement s'effectue en ligne, par carte bancaire ou par tout autre moyen de paiement indiqué sur le site internet. La communication d'un numéro de carte bancaire vaut autorisation pour L'écrivain Public de débiter le compte affilié du montant indiqué.

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le client accepte d'être contacté par téléphone par le service commercial téléphonique de L'écrivain Public. Dans le cas contraire, merci de nous le préciser par courrier ou par mail.

### **Facturation**

A la suite du dépôt d'annonce en ligne, le client reçoit un email confirmant son achat en ligne.

### **Arrêt de parution**

L'écrivain Public se réserve le droit de suspendre à tout moment sans préavis temporairement ou définitivement toute inscription à Mon Compte, et la publication de toutes annonces, en cas de non respect de tout ou partie des présentes conditions générales de vente ou si L'écrivain Public estime que des agissements sont susceptibles d'engager sa responsabilité ou de mettre en danger le bon fonctionnement du site, ou en cas de fraude ou de déloyauté manifeste. Aucun remboursement ni versement de dommages et intérêts et/ou à d'indemnité de quelque nature que ce soit ne seront versés en cas de non-respect des conditions générales évoquées ici et ailleurs dans le site internet.

En cas de responsabilités reconnues par L'écrivain Public, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement des achats effectués sans dommage et intérêt ni autre dédommagement de quelque nature que ce soit.

## **Données personnelles**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, L'écrivain Public vous informe que les réponses aux questions sont nécessaires au traitement des annonces et ou des publicités. L'annonceur et plus généralement l'internaute dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification des données personnelles le concernant.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant à :

L'écrivain Public 350 rue Arthur Brunet 59220 Denain  
ou en adressant un email à [rectification@lecrivain-public.fr](mailto:rectification@lecrivain-public.fr)

Les informations fournies sont destinées à l'usage de l'éditeur : en acceptant les présentes conditions générales de vente, vous acceptez d'être contacté par téléphone par le service téléphonique de L'écrivain Public. Par ailleurs, par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir d'autres sociétés, des propositions commerciales, coupons de réduction, échantillons. Si vous ne les souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire à l'adresse susmentionnée en nous indiquant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

Pour toutes questions commerciales, merci de bien vouloir nous contacter par :

- Téléphone : 09 72 12 40 69 (+ surcoût éventuel de votre opérateur)
- Par mail : [contact@lecrivain-public.fr](mailto:contact@lecrivain-public.fr)
- 

### **Modifications des conditions générales**

L'écrivain Public se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

### **Application des Conditions Générales de Vente**

Les présentes conditions générales régissent au jour de leur diffusion les relations entre L'écrivain Public et ses internautes (inscrits ou non), ses clients et ses lecteurs et sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec A.R. dans les 8 jours suivant un quelconque achat. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Valenciennes qui appliquera la loi française sera seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à l'utilisation de tous supports, produits, services et prestations mises en place à la fois sur le site internet et sur le support papier.

En cas de remise de créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée le débiteur s'engage à payer au titre de clause pénale et conformément aux dispositions de l'article 12226 du Code Civil, une majoration de 15 % sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Valenciennes.

21/08/2009

L'écrivain Public

---

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES ESPACES PUBLICITAIRES SUR SUPPORT PAPIER**

### **PREAMBULE**

La souscription d'un ordre de publicité comporte de plein droit de la part de l'annonceur et de son mandataire éventuel l'acceptation des conditions générales de vente détaillées ci-après, nonobstant toute stipulation contraire figurant sur leurs propres conditions d'achat. Un simple accusé de réception n'implique pas l'accord du journal ou de son régisseur.

### **ACCEPTATION**

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement exécuté que contre justification de l'existence de ce mandat par une attestation dûment rempli et signée par l'annonceur et son mandataire.

Toute commande et ordre de publicité devront, entre autres, mentionner clairement :

- Le nom et l'adresse de l'annonceur pour le compte de qui l'ordre de publicité est exécuté, ainsi que l'adresse de facturation
- S'il y a lieu le nom et l'adresse du mandataire agissant pour le compte de l'annonceur.

La transmission d'un ordre verbalement ou par téléphone ne sera prise en considération que dans la mesure où il sera confirmé par écrit avant la date limite de remise des documents ou de réservation de l'espace publicitaire au journal.

Dans le cas où l'opération publicitaire concernée a fait l'objet d'un devis, la commande ne sera prise en compte qu'après le retour d'un exemplaire signé.

Les annulations, suspensions ou modifications ne sont reconnues comme telles que dans la mesure où elles ont été faites par écrit sous réserve du respect des délais prévus par les supports pour la remise des documents ou des dates limites d'annulation. Faute de respect de ses dispositions, l'espace et les travaux engagés seront facturés.

Les dates et emplacement de rigueur, ainsi que les emplacements spéciaux ne peuvent être garantis, sauf accord préalable écrit des supports.

### **CONDITIONS DE RESILIATION DES COMMANDES**

Les textes et annonces publicitaires paraissent sous la responsabilité de l'annonceur. Les supports et nous-mêmes sommes dégagés des responsabilités de toute nature qu'ils pourraient encourir de fait de leur insertion. L'annonceur s'engage à les indemniser de tout préjudice qu'ils subirait de ce chef et les garantit contre toute action fondée sur ces insertions.

Les supports se réservent le droit de refuser purement et simplement, sans devoir en préciser les motifs, un message, une annonce, une affiche (même en cours d'exécution), dont la nature, le texte ou la présentation apparaîtraient comme contraire à leurs intérêts moraux ou commerciaux, sans autre obligation que le remboursement des sommes éventuellement versées.

Le défaut de parution d'une ou plusieurs insertions, le défaut de diffusion ou d'affichage d'un ou plusieurs message ou emplacements ne pourra donner droit à aucune indemnité, ni ne saura dispenser l'annonceur du paiement des annonces, messages et emplacement normalement justifiés ni d'interrompre les accords en cours. En particulier, les supports et leur régisseur ne pourront être rendus responsables des conséquences d'erreurs ou d'omission involontaires même si ces dernières portent une composition faite par leurs services.

Ces fortuits et forces majeures :

Les supports et nous-mêmes sommes libérés de l'obligation d'exécution des commandes liées pour tout cas fortuits ou de force majeure –grèves totales ou partielles, inondations, incendies...)

### **ELEMENTS TECHNIQUES ET BONS A TIRER**

Les délais relatifs aux travaux techniques (création, fabrication, etc.) mentionnés sur les devis et bons de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils ne seront définitifs qu'à la fourniture des ordres de commande fermés et ce n'est qu'à la réception de tous les éléments constitutifs du travail qu'ils deviennent effectifs.

Tous les éléments techniques devront être de qualités suffisantes et conformes aux spécifications techniques de supports. Dans le cas contraire les supports et nous-mêmes ne pourront être tenus responsables de la mauvaise qualité de reproduction.

Les éléments techniques fournis par le client doivent être remis dans les délais indiqués dans les tarifs en vigueur des supports et journaux concernés.

Tout emplacement retenu dont les éléments techniques ne seront pas remis dans lesdits délais (sauf annulation respectant les conditions mentionnées précédemment) sera facturé.

Le support et nous-mêmes, ne sommes pas responsables des accidents survenus aux éléments techniques.

Les épreuves, publi-reportage compris, pour bon à tirer, non réclamées ou non retournées dans les délais prescrits par les supports ou nous-mêmes, sont considérées comme acceptées par l'annonceur.

Les fichiers publicitaires devront parvenir au plus tard deux semaines avant la parution du journal. L'annonceur s'engage à fournir les formats nécessaires à la parution sur le journal-papier et sur le site internet.

### **PROPRIETE ARTISTIQUE**

Toute création publicitaire exécutée par nos soins reste notre propriété artistique. La facturation n'entraînant la cession des droits de reproduction que dans le cadre délimité de la présente commande.

Tout ordre de publicité implique pour l'annonceur et son mandataire éventuel qu'ils garantissent que les documents qu'ils transmettent à fin des insertions sont libres de tout droit de reproduction à des fins publicitaires et qu'ils exonèrent le support et son régisseur de toutes réclamations à cet égard les garantissant en tant que de besoins.

### **DELAI DE RECLAMATION**

Toute réclamation sur les éléments d'exécution de l'ordre doit être portée à notre connaissance dans le délai maximum d'une semaine après parution.

### **CONDITIONS DE FACTURATION**

Les factures sont émises au nom de l'annonceur. Dans le cas où celui-ci fait appel à un intermédiaire, la facture mentionnera que l'annonceur a mandaté cet intermédiaire. Dans tous les cas, la facture est adressée directement à l'annonceur et le cas échéant, à son mandataire.

La publicité est facturée sur la base des tarifs, et conditions tarifaires propres à chaque support, en vigueur au moment de la parution. Tous travaux techniques propres à chaque publicité seront facturés en sus de l'espace publicitaire, en fonction d'un devis établi préalablement. Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à notre connaissance dans un délai d'une semaine après sa réception.

### **CONDITONS DE REGLEMENT**

Un acompte de 20 % maximum peut être demandé à tout client et le solde à parution dans un délai maximum de 45 jours.

Un escompte au taux de 2% peut être consenti pour un règlement comptant.

Toute traite doit être retournée, acceptée et domiciliée à L'Écrivain Public dans les 10 jours suivant la date d'envoi du relevé.

Tout retard de paiement entraînera :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restants dues et des ordres insérés non encore facturés,
- Le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle insertion ou éventuellement la suspension de leur exécution,
- Une facturation d'intérêts de retard calculée au taux de 1,9 % par mois.

En cas de défaillance d'un intermédiaire titulaire d'un mandat de paiement et/ou d'un engagement de paiement, l'annonceur s'engage en dernier ressort à régler la créance impayée étant entendue qu'il est légalement le débiteur principal, ceci notamment en application de l'Article 1998 du Code Civil.

### **Modifications des conditions générales**

L'Écrivain Public se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

### **Application des Conditions Générales de Vente**

Les présentes conditions générales régissent au jour de leur diffusion les relations entre L'Écrivain Public et ses internautes (inscrits ou non), ses clients et ses lecteurs et sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec A.R. dans les 8 jours suivant un quelconque achat. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Valenciennes qui appliquera la loi française sera seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à l'utilisation de tous supports, produits, services et prestations mises en place à la fois sur le site internet et sur le support papier.

En cas de remise de créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée le débiteur s'engage à payer au titre de clause pénale et conformément aux dispositions de l'article 12226 du Code Civil, une majoration de 15 % sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Valenciennes.

21/08/2009

L'écrivain Public

## CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A NOS ABONNEMENTS EN LIGNE/SUR PAPIER

### Domaine d'application :

Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit à toute souscription d'abonnement par l'intermédiaire du site internet de L'écrivain Public et/ou des supports papier. Elles définissent les modalités d'intervention ainsi que les obligations respectives des parties.

Toute validation de la commande et du paiement effectuée sur notre site implique l'adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales.

### Prix

Les prix indiqués sont libellés en euros soit en Hors Taxe soit en TTC selon les modalités d'application en vigueur et laissées à la libre utilisation de L'écrivain Public.

Des frais annexes de participation aux frais de traitement, d'expédition et autres peuvent être ajoutés aux commandes et seront précisés à l'acheteur au moment de l'achat.

Les prix sont modifiables à tout moment sans préavis. Tout abonnement souscrit avant changement restera facturé sur la base initiale d'achat au moment de l'enregistrement de la commande.

Le prix est payable en totalité au moment de la commande d'abonnement, par les moyens de paiement mis en place sur notre site internet ou nos supports papier.

L'abonnement ne peut être mis en place qu'après encaissement de la totalité du montant de la commande.

### Livraison

Les abonnements commandés seront expédiés à l'adresse indiquée par l'acheteur sans que la responsabilité de L'écrivain Public puisse être engagée en cas de mauvais état de la marchandise lors de sa livraison, du défaut de livraison ou du retard dans la livraison des marchandises commandées.

L'envoi des numéros se fait à compter du paiement total de la commande :

- 4 à 6 semaines maximum pour un abonnement au journal mensuel.

### Service clientèle :

Des conseillers du service clientèle sont joignables pour toutes questions liées aux demandes ou réclamations relatives aux abonnements :

- Par téléphone de 10 h à 17 h : 03 27 31 86 83 (+ surcoût éventuel de votre opérateur)
- Par email: [reclamation@lecrivain-public.fr](mailto:reclamation@lecrivain-public.fr)
- Par courrier à l'adresse suivante : L'écrivain Public Service Réclamation 350 rue Arthur Brunet 59220 Denain

Vous pouvez également nous indiquer tout changement d'adresse en appelant notre service ou en nous écrivant.

### Responsabilité

L'écrivain Public ne peut être tenu responsable en cas de retard de livraison, du mauvais état d'arrivée du support commandé, de la non-livraison d'une commande.

L'écrivain Public ne peut être tenu responsable en cas de redressement ou liquidation judiciaire de ses partenaires et/ou fournisseurs entraînant la suppression, l'annulation ou le retard de commandes.

### Informations nominatives

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit permanent d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour ce faire, il vous suffira de le demander par courrier ou par mail auprès de notre service clients.

Nous pouvons communiquer vos nom, prénom et adresse à des tiers à des fins commerciales. Vous pouvez vous opposer à cette transmission soit en l'indiquant lors de votre commande en ligne, soit en nous en faisant la demande par simple courrier.

### Modifications des conditions générales

L'écrivain Public se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

### Application des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales régissent au jour de leur diffusion les relations entre L'écrivain Public et ses internautes (inscrits ou non), ses clients et ses lecteurs et sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec A.R. dans les 8 jours suivant un quelconque achat. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Valenciennes qui appliquera la loi française sera seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à l'utilisation de tous supports, produits, services et prestations mises en place à la fois sur le site internet et sur le support papier.

En cas de remise de créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée le débiteur s'engage à payer au titre de clause pénale et conformément aux dispositions de l'article 12226 du Code Civil, une majoration de 15 % sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Valenciennes.

21/08/2009

L'écrivain Public

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE PORTRAIT/CARICATURE**

La réalisation d'un portrait et/ou d'une caricature ne peut se faire qu'à réception de deux photos nettes, claires et de bonne proportion. Les clichés doivent être pris dans des postures naturelles afin de garder intacts les traits de caractère de la personne dessinée. Les photos d'identité sont à proscrire car impersonnelles.

A réception du paiement, le client sera invité à retourner par mail à L'écrivain Public :

- les fichiers contenant les deux photos nécessaires à l'élaboration du portrait et/ou de la caricature : de face et de ¾ (de côté)
  - quelques mots pour indiquer les traits de caractère, les hobbies, les passions et tous renseignements que l'acheteur pourra donner sur la personne à dessiner.
- L'absence de précision due à un manque d'idée ou un oubli donnera libre cours à l'imagination de l'artiste. Par respect de celui-ci, la dite création ne pourra plus, par la suite, faire l'objet de modification.

Toute confirmation d'une commande comporte l'adhésion expresse aux conditions générales de vente de L'écrivain Public.

### **La réalisation**

Toute annulation d'une commande par le client après le début de la réalisation donnera lieu à la perte des frais engagés par celui-ci.

L'écrivain Public n'assume pas la garantie des réalisations dans le cadre d'une utilisation anormale du support, de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou défaut d'entretien de l'acheteur et n'assume pas la garantie de tenue de certaines teintes dans le temps.

Les délais d'exécution de la réalisation sont au maximum de trois semaines.

### **Le paiement**

Le paiement se fera via les moyens de paiement proposés sur le site internet ou le support papier. L'écrivain Public se réserve le droit de modifier le montant des frais de transport qui peut varier en fonction des contraintes d'expédition, des pays de livraison et/ou de destination.

La commande ne sera validée qu'à réception du montant total de celle-ci.

### **L'envoi**

L'écrivain Public et les artistes qui réalisent les commandes s'engagent à prendre toutes les précautions nécessaires à l'expédition des réalisations au client, et prennent un soin particulier à utiliser un emballage de protection. Toutefois, ils ne seraient être tenu responsables de la perte ou des dommages subis par le colis durant son transport. Toute détérioration, perte ou vol après la remise de l'envoi au transporteur ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de L'écrivain Public.

De ce fait, L'écrivain Public ne peut pas être tenu pour responsable en cas de retard de livraison occasionné par des grèves, intempéries et autres événements indépendants de sa volonté ou dus aux divers services postaux ou d'acheminement de courrier utilisés pour livrer la commande. Toute démarche de contestation sera alors à effectuer par le client auprès du transporteur en cas de litige, perte, vol ou détérioration.

De la même manière, L'écrivain Public ne peut être tenu pour responsable du retard de conception et/ou de livraison de la commande par l'artiste.

### **Modifications des conditions générales**

L'écrivain Public se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

### **Application des Conditions Générales de Vente**

Les présentes conditions générales régissent au jour de leur diffusion les relations entre L'écrivain Public et ses internautes (inscrits ou non), ses clients et ses lecteurs et sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française.

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec A.R. dans les 8 jours suivant un quelconque achat. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Valenciennes qui appliquera la loi française sera seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à l'utilisation de tous supports, produits, services et prestations mises en place à la fois sur le site internet et sur le support papier.

En cas de remise de créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée le débiteur s'engage à payer au titre de clause pénale et conformément aux dispositions de l'article 12226 du Code Civil, une majoration de 15 % sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Valenciennes.

21/08/2009

L'écrivain Public